

IEPR1027 Activités physiques et sportives adaptées

[15h+30h exercices] 3 crédits

Ce cours n'est pas dispensé en 2005-2006 Langue d'enseignement : français Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Au terme de cet enseignement, l'étudiant possédera des connaissances théoriques et des compétences pratiques lui permettant d'organiser et d'encadrer des activités physiques et sportives adaptées à des personnes avec des déficiences physiques, sensorielles ou intellectuelles. Il sera en mesure de définir des objectifs pertinents en fonction des capacités fonctionnelles de ces populations cibles et disposera d'un répertoire important d'activités physiques et sportives adaptées sur lesquelles il basera son intervention.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Théorie:

Etude des différents concepts d'activités physiques et sportives adaptés (APSA-thérapie, éducation physique spécialisée, sport adapté aux personnes handicapées) et de leurs objectifs propres, analyse des fédérations nationales et internationales organisant le sport adapté, le mouvement paralympique, les systèmes de classification médicale et fonctionnelle, les aides techniques et adaptations dans les sports de loisir et de compétition, les sports paralympiques et les activités sportives adaptées récréatives. Pratique:

- maniement de la chaise roulante
- sports pour personnes avec des déficiences physiques (en chaise roulante)
- sports pour personnes avec des déficiences sensorielles (aveugles et malvoyantes)
- sports pour personnes avec des déficiences intellectuelles

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : Motricité fondamentale

Evaluation: Examen en session, évaluation continue (tests pratiques), travaux (rapports)

Support : Ouvrages de référence et diapositives

Encadrement : Titulaire(s), conseiller(s) technique(s) et/ou assistant(s) éventuellement aidés par des étudiants moniteurs.